

<https://etablissementbertrandeborn.net/spip.php?article3063>



Assemblée générale de la FCPE - jeudi 23 septembre 2021

- Les associations - FCPE -



Publication date: jeudi 23 septembre 2021

Copyright © Cité Scolaire Bertran-de-Born - Tous droits réservés

Mesdames et Messieurs, bonjour,

L'actuel bureau de la FCPE est heureux de vous faire part de l'assemblée générale prévue le **23 septembre 2021 à 18 h à la Chapelle**. A cette occasion, vous aurez connaissance du bilan moral et financier de cette année 2020-2021. Vous pourrez également :

[-] adhérer à l'association en tant que délégué des parents d'élèves FCPE et assister aux conseils de classe de vos enfants,

[-] assister en tant que délégué de parents d'élèves FCPE :

- o au Conseil d'Administration (CA) du collège et/ou du lycée,
- o à une ou plusieurs commissions du collège et/ou du lycée.

[-] candidater au bureau de l'association aux postes de :

- o Président
- o Trésorier
- o Secrétaire

Votre engagement au sein de notre association est précieux pour l'accompagnement des élèves de la cité scolaire, primordial pour les conseils de classe et vous permet d'être un acteur pertinent dans la mise en place des projets de l'établissement.

N'hésitez pas à nous faire part de votre candidature grâce au document type joint à ce message.

Très cordialement,

Le bureau FCPE
Section locale FCPE Bertran de Born

[https://etablissementbertrandeborn.net/local/cache-vignettes/L283xH400/message_site_bdb_pourquoi_adhe_rer_200_re_cupe_ration_automatique_-20e09.jpg]

[https://etablissementbertrandeborn.net/local/cache-vignettes/L283xH400/fiche_candidature_delegues_2021-9d3c7.jpg]